

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 janvier, à 20h, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Maire. Convocation du 22/01/2025.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents: DENOUVION Victor, BELBEZE Isabelle, BRUGERE Thierry, ABOULGHAZI Naziha, GUERRERO Lionel, FEZZANI Soufia, LINARES François, DE CARVALHO Albertine, CARNEIRO Jean-Marc, BENCHARGUI Suzanne, BOUTRY Pascal, ROSSETTO Claudine, AUTECHAUD Eric, FARRET Corinne, ROQUES Patrick, COSTES-ROBLES Christelle, CHIBLI Rachid, LAIGNELET Anne, CHEMIN Marie-Ange, GEROMEL Bastien, DEHAUMONT Elodie, BOURGEADE-DELMAS Lucas, GRIMAL Alexandre, ASTEGNO Victoria, GURY Frank.

Avaient donné pouvoir: MILHORAT Claude à CHIBLI Rachid, BAHUT Cécile à COSTES-ROBLES Christelle, GOMEZ-GEIL Clémentine à FEZZANI Soufia, PATEY Stéphanie à ASTEGNO Victoria.

M. Lucas BOURGEADE-DELMAS est élu secrétaire de séance.

Présents : 25  
Votants : 29  
Pour : 29  
Contre :  
Abstention :

**OBJET : DÉLIBÉRATION N° 2025-03 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - CRÉATION D'UN POSTE DE BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL À TEMPS COMPLET**

M. CARNEIRO, rapporteur, informe le Conseil Municipal que suite au départ d'un agent de police municipale occupant le grade de gardien-brigadier, une procédure de recrutement a été lancée.

Afin de permettre la nomination du candidat retenu, par voie de mutation, et qui relève de grade de brigadier-chef principal, il convient de créer le poste correspondant à temps complet.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ**

**DÉCIDE** de créer le poste de brigadier-chef principal à temps complet à pourvoir selon les conditions statutaires ;

**DIT** que les crédits budgétaires correspondants sont inscrits au chapitre 012 du budget de la commune ;

**MODIFIE** le tableau des effectifs en conséquence.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Publié le : 10 FEV. 2025

  
  
Le Maire, Victor DENOUVION

  
Le secrétaire de séance, Lucas BOURGEADE-DELMAS